

# Réforme territoriale danger pour les services publics

## Pourquoi SUD CT est contre la réforme territoriale du gouvernement Valls ?

### **Parce que les agents et les citoyens paieront le prix fort**

Les nouvelles propositions du gouvernement Valls concernant la réforme territoriale ne peuvent qu'inquiéter au plus haut point les agents et les citoyens. En effet, la suppression des départements, la fusion autoritaire des régions, l'abandon de la clause générale de compétences ont pour seul but de réaliser des économies au détriment du service public de proximité.

### **Parce que cette réforme renforce encore plus la politique libérale**

Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre d'une politique d'austérité et libérale. Ce gouvernement abaisse la dotation globale des collectivités afin de financer les cadeaux au patronat.

Il contient expressément l'interdiction de référendum. La consultation des citoyens sur un sujet qui concerne leur vie quotidienne est un minimum.

### **Parce que cette organisation va abandonner tout un pan de notre population**

Alors que la décentralisation de 82 était votée pour rapprocher les centres de décision des citoyens, ce projet de loi fait l'inverse en concentrant le pouvoir effectif dans la « super région » et en supprimant l'échelon départemental. Cela se traduira par une inégalité d'accès aux services publics pour

les citoyens. Les zones rurales considérées comme moins rentables seront abandonnées.

### **Parce qu'elle poursuit le démantèlement de nos services publics**

Cette décentralisation s'accompagnera tout d'abord d'un affaiblissement de l'État garant de l'égalité des citoyens sur le territoire, en proposant une privatisation rampante de certains services publics. Cédant, sans les combattre, aux pressions de Bruxelles et du patronat, l'État organise un patient démantèlement des services publics à la Française

### **Parce qu'elle va supprimer des milliers d'emplois**

C'est un gouvernement de gauche qui, aujourd'hui, organise le plus grand plan social de l'histoire en voulant supprimer au moins 500 000 agents de la fonction publique. Qui choisira-t-il de virer en premier ? Les pompiers des SDIS, les travailleurs sociaux, les agents des services de l'environnement ?

### **Parce que le « mille feuilles administratif » n'est qu'un prétexte**

Leur véritable volonté, c'est de faire des économies. Non seulement sur le dos des 2 000 000 d'agents territoriaux mais aussi en spoliant les Français de leurs services publics.

### **Parce que ce n'est pas en privatisant que nous ferons des économies**

Les privatisations de l'eau, du gaz, de l'électricité aujourd'hui, chacun(e) s'en aperçoit des dégâts, à service égal, le service public revient moins cher aux usagers.

En période de crise, il nous semble important de favoriser la cohésion entre citoyens et territoires. Cela ne peut passer que par un développement et un maintien des services publics au plus près de la population :

Le projet du gouvernement, re-concentrer les moyens dans les grandes et moyennes agglomérations, ne pourra qu'accroître la désertification de certaines zones notamment rurales.

La mise en concurrence des territoires au niveau européen ne correspond pas aux valeurs de solidarité que nous défendons : Vouloir allier, comme le gouvernement le prétend, compétitivité et solidarité nous semble au mieux impossible et au pire dangereux.

## **La réforme territoriale, un mauvais coup du gouvernement pour un coût social exorbitant**

### **Austérité : Le choix politique du gouvernement**

La réforme territoriale voulue par le gouvernement s'inscrit dans le cadre de la politique d'austérité dit « pacte de responsabilité ».

Il s'agit d'un transfert massif de l'argent du service public en faveur des citoyens au bénéfice du patronat et des actionnaires.

Cette réforme a pour but de faire des économies en diminuant le nombre d'agents et les moyens financiers mis à la disposition des collectivités.

<b>Pour les patrons</b>	<b>Pour les citoyens</b>
<p>Les entreprises ont déjà bénéficié de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>20 milliards</b> sans contre partie au titre du crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi.</li> <li>✓ <b>30 milliards</b> dans le cadre du pacte de responsabilité.</li> </ul> <p><b>= 50 milliards</b> pour les patrons</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>11 milliards</b> pris à la fonction publique territoriale</li> <li>✓ <b>18 milliards</b> pris à l'État</li> <li>✓ <b>10 milliards</b> pris à la sécu et la santé,</li> <li>✓ <b>11 milliards</b> pris à la protection sociale (prestation familiale et retraite).</li> </ul> <p><b>= 50 milliards</b> volés</p>
<b>Gains espérés</b>	<b>Conséquence</b>
<p>500 000 emplois estimés, au mieux, soit 60 000 euros par emploi</p>	<p>500 000 emplois supprimés dans la fonction publique, ce qui signifie moins de services publics.</p>
<p>Meilleure rémunération des actionnaires</p>	<p>Baisse de la protection sociale, inégalité d'accès au service pour les citoyens.</p> <p>Les services publics qui ne seront pas payés par l'impôt coûteront plus cher aux citoyens (éducation, santé, routes...).</p> <p>Concurrence accrue des collectivités entre elles.</p>

Le gouvernement transfère 50 milliards des services publics au privé. Il supprimera 500 000 emplois de fonctionnaires en espérant que le patronat, avec ses 50 milliards crée 500 000 emplois.

500 000 emplois créés d'un coté, 500 000 supprimés de l'autre, pour 50 milliards, comment mieux illustrer l'absurdité de cette politique ?

### Ce n'est qu'un prétexte.

Il s'agit, à la faveur de la crise financière provoquée par les banques, de mettre en place la politique de démembrement des services publics, d'attaquer toute forme de solidarité (par exemple remplacer la sécurité sociale et les systèmes des retraites par des assurances privées) pour la remplacer, avec les privatisations, par une marchandisation de toutes les activités humaines.

## Supprimer le service public de proximité, c'est créer et accentuer les inégalités !

Dans la volonté d'appliquer les critères européens, il est envisagé des services publics « pôles d'excellence, compétitifs au rayonnement international, comme le service économique ». Certains exécutifs locaux devancent même la politique gouvernementale en mettant en œuvre des délibérations appelées « politiques de notoriété de collectivités » visant à dorer la vitrine au détriment de l'arrière-boutique : le service social, c'est moins sexy !

Par une concentration de l'action publique, par la fusion de collectivités ou leur suppression, par la mutualisation des services etc., la réforme territoriale réduit drastiquement le service public et ne garantit plus son accès à toutes et tous.

La métropolisation ainsi que le projet de suppression des départements confisquent le service public aux citoyens habitant dans les zones les plus éloignées. Les plus chanceux seront les habitants de la première ville de la métropole et les moins chanceux seront ceux vivant en zone rurale.

De même, après avoir rétabli 4 mois auparavant la « clause de compétence générale », le gouvernement envisage à nouveau sa suppression. L'objectif est, pour faire des économies, d'interdire de conduire une action publique de proximité adaptée aux besoins recensés et exprimés par les populations locales.

L'ouverture à la marchandisation des services publics ouvre la boîte de Pandore au secteur privé qui va s'enrichir au détriment du citoyen et va sonner le glas de la notion même de service public.

La transformation des services publics en « maison des services au public » est la mise en place de la politique libérale de l'intervention publique. Ce projet de loi prévoit expressément la mise en place de services regroupant le privé et le public. Les multinationales Veolia et Vinci vont côtoyer les services publics dans les mêmes locaux !



## La réforme territoriale, le plus grand plan social jamais vu !

L'objectif du big-bang territorial est de faire baisser les dépenses publiques. Les politiques partent du principe qu'il y a trop de fonctionnaires, des missions qui se superposent, etc. la rationalisation permettrait de faire des économies.

**SUD refuse ce raisonnement simpliste et démagogique !**

**Il n'y a pas trop de fonctionnaires ! Il n'y a pas trop de services publics !**

Par contre, le management, issu du privé, produit des monstres bureaucratiques, multipliant les hiérarchies, devenues prioritaires sur les missions de terrain. La concentration dans les grandes régions et métropoles va intensifier ces phénomènes et la souffrance au travail.

Si on se réfère aux annonces d'économie budgétaire, nous estimons qu'à terme, la fonction publique territoriale sera dépouillée de au moins de 220 000 postes.

Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement a lancé son opération de fusion, de nouvelle répartition de compétences. Il pratique déjà depuis plusieurs années la diminution des dotations budgétaires de l'État. Cette baisse étouffe les collectivités qui feront payer la note aux usagers par la baisse des moyens des services publics et aux agents par l'aggravation des conditions de travail et les suppressions de poste.

**La suppression de services sera la conséquence directe de la réforme territoriale :**

- suppression de services supports (DRH, logistique, maintenance et sécurité). Les transferts de compétences, par exemple des départements vers les régions, ne prévoient pas le sort de ces services et de leurs agents.
- suppression des postes et des missions relevant de la clause générale de compétence pour les départements et les régions (aide aux communes, agriculture, environnement). Cette possibilité étant supprimée, les services seront sacrifiés et aucun texte ne prévoit le sort des agents qui les exercent.

Bien entendu, les premières variables d'ajustement seront les contractuels (environ 360 000 dans la fonction publique territoriale).

Mais que les titulaires ne se croient pas épargnés ! La loi sur la mobilité de 2009 prévoit la possibilité du licenciement en cas de suppression de service.

### La réorganisation territoriale ce sera aussi

Le transfert de personnels vers les régions, métropoles ou intercommunalités :

- des mobilités forcées ;
- des mutualisations qui riment souvent avec diminution de postes ;
- la mise en concurrence des agents.

L'occasion de réduire les droits et les acquis sociaux :

- diminution des salaires (baisse des primes, primes au « mérite ») ;
- remise en cause du temps de travail (annualisation, nombre de jours de congé) ;
- révision du déroulement de carrière (durcissement des conditions d'avancement).

**SUD s'imposera dans le débat pour défendre le service public et les droits de ses agents !**

**L'austérité budgétaire n'est pas une fatalité, c'est un choix politique.**